

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                  |                       |
|----------------------------------|-----------------------|
| Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

ND: 98079

## Déclaration de Maladie : N° P19-0020822

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

#### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8193

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Rholam Rita (veuve Harrach) Date de naissance : 03/07/74

Adresse : Terrasses de Bou Skoura imm 10 apt 1 villa verte

Tél. : 066 133 42 17 Total des frais engagés : ..... Dhs

#### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 04/05/2020

Nom et prénom du malade : HARRACH Yanis

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Anxiété

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 04 / 05 / 2020

Signature de l'adhérent(e) : (Signature)

## VOLET ADHÉRENT

### Déclaration de maladie N° P19-0020822

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.  
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : YANIS (Analyse)

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés : 110+400 DH

Date de dépôt : 11.10.2020

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04 MAI 2020	C		400.00	Dr. Nabil IDRISI Psychiatre Pédiatre Psychiatre N° 3 S. R. Sidi Brahim Casablanca INPE: 091189551 -All: 0522 204 872 - 06 10 69 04 26
S.S.				

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	04.05.22	B 546	710 Dh

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

#### **VOLET ADHERENT**

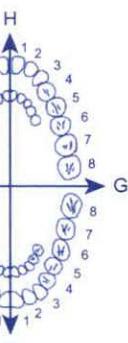
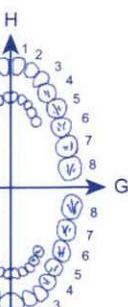
\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	H 25533412 00000000 00000000 35533411 G 21433552 00000000 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

#### VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Cabinet de Pédopsychiatrie

Docteur Nawal IDRISI KHAMLICHI

Pédopsychiatre - Psychothérapeute

Bébés - Enfants- Adolescents

- Diplômée de la Faculté de médecine de Casablanca

- Ancien médecin attaché à l'Hôpital d'Enfants CHU Ibn Rochd

- Ancien interne des Hôpitaux de Paris

دكتورة نوال إدريسي خملichi

طبيبة و معالجة نفسانية للأطفال

رضع - أطفال - مراهقين

- خريجة كلية الطب بالدار البيضاء

- طبيبة سابقاً بالمستشفى الجامعي ابن رشد للأطفال

- طبيبة داخلية سابقاً بمستشفيات باريس

## Ordonnance

Le : 04/05/20

HARRACH *(Signature)*

1) MVS + PA

2) BHE : uree - creat - ASAT - ALAT -

Na+ - U+ - CO2 + v

3) Dray T SIT

Dr. Nawal IDRISI KHAMLICHI  
Pédopsychiatre  
6, Rue Sidi Brahim RDC N° 3  
Gauthier - Casablanca  
INPE: 091189589  
Tel: 0522 204 872 - 06 10 69 04 26

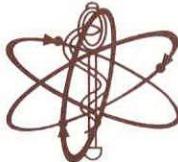


091189589

6, rue Sidi Brahim (reliant rue Taha Hocine et Najib Mahfoud Ex Place Olier) RDC n°3, Gauthier - Casablanca  
Tel: 05 22 20 48 72 / 06 10 69 04 26 - E-mail : nawalkhamlichi@gmail.com

# Anoual

Laboratoire de Biologie medicale  
Genetique moleculaire  
Radio immuno-analyse  
Diagnostic Prenatal  
Biologie de la Reproduction



مختبر أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris  
Diplômé de l'Université Paris VII  
et de l'Institut Pasteur de Paris  
Biologiste Qualiticien

FACTURE N° 2005040039

Enf Yanis HARRACH

Demande N° 2005040039  
Date de l'examen : 04-05-2020  
Analyses :

## Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clef
PSAD	Prélèvement sang adulte	E25	E
	ALAT (transaminoase TGPT)	B50	B
	ASAT (transaminoase TGOT)	B50	B
	Calcium	B30	B
	Creatinine	B30	B
	Potassium	B30	B
	Urea	B30	B
	Sodium	B30	B
	TSHus	B200	B
	NE	B80	B

Total des B : 530

TOTAL DOSSIER : 710 DH

Arrêtez la présente facture à la somme de sept cent dix dirhams DH.



Il est Strictement Interdit de Changer les Noms,  
Prénoms et les Dates des Analyses.

# Anoual

Laboratoire de Biologie medicale  
Genetique moleculaire  
Radio immuno-analyse  
Diagnostic Prenatal  
Biologie de la Reproduction

Enf Yanis HARRACH

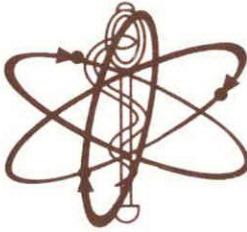
Né(e) le : 03-03-2012

Dossier N° : 2005040039

Date de l'examen : 04-05-2020

Prélevé le : 04-05-2020 15:57 en interne

Édité le : 05-05-2020



# ستر انوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris

Diplômé de l'Université Paris VII

et de l'Institut Pasteur de Paris

Biologiste Qualiticien

DR : Dr NAWAL IDRISI KHAMLICHI

Adresse :

Page 1 / 2



ACCREDITATION  
N° 8-3245  
Portée disponible sur  
[www.coefrac.fr](http://www.coefrac.fr)

## Hémogramme

Cytométrie de flux sur ABX Pentra (échantillon primaire : sang total EDTA)

## HEMATOCYTOLOGIE

			15-09-2017
Leucocytes [AC]	7.10	milliers/ $\mu$ l	(4.50–13.50)
Hématies : [AC]	4.13	millions/ $\mu$ l	(4.00–5.40)
Hémoglobine : [AC]	12.5	grs/dL	(11.5–14.5)
Hématocrite : [AC]	36.5	%	(37.0–45.0)
VGM : [AC]	88.0	$\mu$ 3	(77.0–91.0)
TCMH : [AC]	30.2	pg	(24.0–30.0)
CCMH : [AC]	34.1	g/dl	(32.0–36.0)
RDW : [AC]	12.4	%	(11.0–16.0)
Polynucléaires Neutrophiles :	35.8	%	31.0
Soit:	2.54	milliers/mm <sup>3</sup> (1.80–8.00)	4.09
Polynucléaires Eosinophiles :	3.4	%	18.0
Soit:	0.24	milliers/mm <sup>3</sup> (0.00–0.60)	2.38
Polynucléaires Basophiles :	0.8	%	1.0
Soit:	0.06	milliers/mm <sup>3</sup> (0.00–0.20)	0.13
Lymphocytes :	53.8	%	42.0
Soit:	3.82	milliers/mm <sup>3</sup> (1.50–6.50)	5.54
Monocytes :	6.2	%	8.0
Soit:	0.44	milliers/mm <sup>3</sup> (0.00–0.80)	1.06
Plaquettes : [AC]	251	milliers/ $\mu$ l	(200–400)
			329

## BIOCHIMIE SANGUINE

Urée [AC]	0.26	g/l	(0.15–0.36)
( Urease/GLDH-Cobas 6000® – Roche)	4.33	mmol/l	(2.50–5.99)
Changement de technique et de valeurs normales à partir du 26-08-2017.			
Créatinine [AC]	4.9	mg/l	(7.0–12.0)
(Jaffé, tamponné, cinétique– Cobas 6000® Roche)	43.4	$\mu$ mol/l	(62.0–106.2)

Changement de technique et de valeurs normales à partir du 07/08/2017.

## IONOGRAMME SANGUIN

Echantillon primaire : plasma hépariné

Sodium (Na)	135	mEq/l	(136–145)
(ISE Indirect– Cobas 6000® Roche)	135	mmol/l	(136–145)
Changement de technique et de valeurs normales à partir du 30-10-2017.			
Potassium (K) [AC]	4.2	mEq/l	(3.4–4.5)
( ISE indirect Cobas 6000® Roche)	4.2	mmol/l	(3.4–4.5)

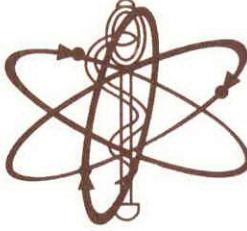
Changement de technique et de valeurs normales à partir du 30-10-2017.

Calcium [AC]	94	mg/l	(86–108)
(o-Cresolphthaleine complexon– Cobas 6000® Roche)	2.35	mmol/l	(2.15–2.69)



# Anoual

Laboratoire de Biologie medicale  
Genetique moleculaire  
Radio immuno-analyse  
Diagnostic Prenatal  
Biologie de la Reproduction



مختبر أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris  
Diplômé de l'Université Paris VII  
et de l'Institut Pasteur de Paris  
Biologiste Qualiticien

Enf Yanis HARRACH

Né(e) le : 03-03-2012

Dossier N° : 2005040039

Date de l'examen : 04-05-2020

Prélevé le : 04-05-2020 15:57 en interne

Édité le : 05-05-2020



ACCRÉDITATION  
N° 8-3245  
Portée disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

DR : Dr NAWAL IDRISI KHAMLICHI

Adresse :

Page 2 / 2

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

## ENZYMOLOGIE

Echantillon primaire : plasma hépariné

**Transaminases GOT (ASAT)** [AC]

(IFCC, sans phosphate de pyridoxal – Cobas 6000®  
Roche)

Changement de technique et de valeurs normales à partir du 18/08/2017.

26 UI/L

(<40)

**Transaminases GPT (ALAT)** [AC]

(IFCC, sans phosphate de pyridoxal – Cobas 6000®  
Roche)

Changement de techniques et de valeurs normales à partir du 18/08/2017.

11 UI/L

(<41)

## BILAN THYROIDIEN

échantillon primaire : sérum

1.53 µUI/ml (0.27–4.20)

**TSHus** [AC]

((Chimiluminescence – COBAS 6000® Roche))

Changement de technique et de valeurs normales à partir 24/07/2017.

